



Coupe de l'Amitié Corporative des Deux-Sèvres

Section Badminton

Règlement applicable

SOMMAIRE

I - LES GENERALITES.....	3
1.1 - LE DECOMPTE DES POINTS.....	3
1.2 - LES PAUSES.....	3
1.3 - LE MATERIEL.....	3
1.4 - LES JOUEURS.....	3
1.5 - LE COACHING – LES ENCOURAGEMENTS.....	4
II - LE CHAMPIONNAT.....	4
1.6 - LA RENCONTRE.....	4
1.7 - LES MATCHS.....	4
1.8 - LA FEUILLE DE MATCH.....	5
1.9 - LE CLASSEMENT.....	5
1.10 - LE REPORT DE LA RENCONTRE.....	6
1.11 - LES JOUEURS OU JOEUSES CLASSE(E)S FFBAD.....	6
1.12 - LA NOTION DE « RENFORT D’EQUIPE ».....	6
III - LA COUPE.....	7
IV - LA GESTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIES.....	8

I - LES GENERALITES

1.1 - Le décompte des points

- Un set se joue en 21 points (simples hommes, simples femmes et doubles). Le set est gagné à 21 s'il y a au moins 2 points de différence. S'il y a toujours moins de 2 points de différence à 29, c'est le premier arrivé à 30 qui gagne le set. Ce qui veut donc dire qu'il y aura 21 échanges minimum (21-0) et 59 échanges maximum (30-29) par set.
- Pour les doubles, les équipes servent chacune leur tour. Par contre, il y a toujours "paire et impaire" et on commence à servir à droite, puis suivant le nombre de points. Et celui qui prend le service sert jusqu'à ce qu'il perde le point.

Exemple

A et B jouent ensemble. A est paire. A sert, faute. Point aux adversaires. 0-1 Les adversaires servent et faute. Point à nous 1-1. B sert à gauche comme il est impair.

1.2 - Les pauses

- Selon les règles officielles, le set est continu et les joueurs ne peuvent pas s'accorder de pause, sauf un arrêt d'une minute maximum lorsque l'un des deux joueurs atteint 11 points. Une durée plus longue peut être possible en accord entre les 2 joueurs.
- A la fin du set, une pause de 2 minutes est prévue entre chaque set ; les joueurs doivent rester sur le court sauf accord entre les 2 joueurs.

1.3 - Le matériel

- L'utilisation du volant de marque Yonex **modèle Mavis 600** (jaune ou blanc) est la règle. Pour autant, si les deux capitaines sont d'accord, ils peuvent utiliser un autre modèle (plume par exemple) ou une autre marque de volant.
- Par principe, la rencontre se déroule avec l'utilisation de volants neufs.
- Les dimensions d'un terrain : 13,40 m par 6,10 m.

1.4 - Les joueurs

- Chaque équipe désigne un capitaine et un vice-capitaine.
- Dans l'hypothèse où un mineur (à partir de 16 ans) participe aux rencontres Badminton CACDS en tant qu'adhérent, ce dernier est placé sous la responsabilité du responsable de l'équipe concernée (capitaine ou vice-capitaine).

1.5 - Le coaching – Les encouragements

- Les spectateurs d'un match (qu'ils appartiennent ou non à une des 2 équipes) ne sont pas autorisés à encourager, coacher ou intervenir de quelque façon que ce soit, tant qu'un échange de volant est en cours. Le silence pendant l'échange est donc le principe.
- Le coaching est autorisé uniquement pendant la pause du set (à 11 points) et à la fin du set, et ce, dans le temps imparti de la pause.

II - LE CHAMPIONNAT

Attention : Pour une lecture plus facile de ce règlement, une **rencontre** oppose 2 équipes alors qu'un **match** oppose des joueurs ou des joueuses.

RAPPEL : Toute équipe est déclarée forfait tant que les documents CACDS relatif à cette équipe ne seront pas transmis et conformes aux attendus. De la même façon, tant que la signature d'un joueur n'est pas présente sur le document d'adhésion, les matchs joués par ce joueur seront déclarés forfait.

1.6 - La rencontre

- A l'arrivée dans la salle et avant la rencontre, les capitaines échangent les compositions d'équipe rédigées sur un papier. Sur la base de ces compositions, la feuille de match est rédigée.
- L'équipe vainqueur de la rencontre obtient 3 points alors que l'équipe perdante obtient 1 point. La défaite par forfait d'une équipe vaut 0 point.
- Il est demandé à chaque club qui reçoit d'organiser la rencontre avec des volants neufs.

1.7 - Les matchs

- Chaque rencontre comporte 7 matchs : 3 simples homme, 1 simple dame, 1 double homme, 2 doubles mixte. Si les 2 équipes sont d'accord, l'un des 2 doubles mixte peut être remplacé par un double dame.

Attention :

1) Un des deux doubles mixte et le simple dame sont obligatoires (une même fille ne peut pas jouer les deux doubles mixtes. En revanche elle peut faire un double mixte et le double dame sauf si elle est classée)

2) Un même garçon peut faire un double homme et un double mixte, sauf si il est classé. Il ne peut pas faire un 3^e match.

- Chaque match gagné rapporte 1 point : une équipe peut donc gagner par 7-0, 6-1, 5-2, 4-3.
- Si toutefois, le match n'est pas fini avant la fermeture de la salle, il s'arrête à la première annonce de fermeture de la salle par le gardien ou le responsable de la salle :
 - Le joueur gagnant le match est celui qui a gagné le 1^{er} set.
 - Si toutefois, il s'agit du premier set et qu'il y a égalité de point à l'annonce de fermeture de la salle, le set se joue au volant décisif (le service se faisant par le joueur qui devait servir).
 - S'il y a égalité (1 set partout) à l'annonce de fermeture de la salle, c'est le joueur qui a marqué le plus de point dans le 3^e set qui gagne.
 - S'il y a égalité de point sur le 3^e set, le set se joue au volant décisif (le service se faisant par le joueur qui devait servir).

1.8 - La feuille de match

- L'envoi de la feuille de match au format PDF uniquement incombe à l'équipe qui reçoit. Pour rappel, la taille maximum des documents PDF transmis est 2 Mo (contrainte actuelle du site de la CACDS).

La feuille de match est adressée dans les 48 heures suivant la rencontre à l'adresse assocacds@gmail.com pour permettre l'établissement d'un classement régulier par les relais de l'information.

- Le résultat de la rencontre doit être envoyé par sms au relais de l'information de la poule concernée idéalement dès la fin du match et au plus tard dans les 24h.

1.9 - Le classement

- Le classement est réalisé à partir des points gagnés par rencontre et par match. Par exemple, l'équipe A joue et gagne une rencontre par 4 à 2 contre l'équipe B. Le classement s'établit de la façon suivante :

	Pts	Jouée	G.	N.	P.	Forfait	PMG*	PMP*	
Equipe A	3	1	1	0	0	0	4	2	+ 2
Equipe B	1	1	0	0	1	0	2	4	- 2

* les « PMG » (points matchs gagnés) et « PMP » (points matchs perdus) permettront de départager des équipes ex-aequo au niveau de la colonne « Points ».

- En fin de championnat, en cas d'égalité parfaite entre deux équipes (même nombre de points ainsi que même PMG et PMP), l'équipe ayant le meilleur goal-average au niveau des sets sur l'ensemble de la saison primera sur l'autre équipe.

Exemples :

*	1 - Equipe X	75 sets gagnés / 60 sets perdus	+ 15
	2 - Equipe Y	80 sets gagnés / 70 sets perdus	+ 10
*	1 - Equipe X	80 sets gagnés / 60 sets perdus	+ 20
	2 - Equipe Y	75 sets gagnés / 55 sets perdus	+ 20

1.10 - Le report de la rencontre

- Aucun report de rencontre n'est possible, sauf fermeture de la salle imposée (par exemple décision municipale ou arrêté préfectoral déconseillant les déplacements en raison de la météo...). Dans ce cas, le responsable de l'équipe privée de sa salle devra transmettre le justificatif de la décision au responsable de la section badminton.
- Les rencontres sont jouées à la date prévue ; à ce titre, l'absence d'un ou plusieurs joueur(se)s pour raison personnelle (obligation professionnelle, congés, etc ...) relevant de la bonne gestion de l'équipe par son capitaine, est sans incidence sur la tenue de la rencontre.
- A défaut, l'équipe ne jouant aucun match sera déclarée forfait.

1.11 - Les joueurs ou joueuses classé(e)s FFBAD

- La participation en CACDS de joueurs ou joueuses classé(e)s FFBAD est autorisée.
Cependant, une équipe ne peut faire jouer, lors d'une rencontre opposant 2 équipes, qu'un(e) seul(e) joueur ou joueuse classé(e). Chacun ne peut faire qu'un match.
- Si l'équipe ne respecte pas la règle, elle perd le match par forfait (0/7 +0/14 au goal-average). En cas de récidive, l'équipe sera forfait pour la saison et reléguée automatiquement en poule inférieure pour la saison suivante.
- La règle du joueur classé ne s'applique pas aux joueurs classés P. Elle continue à s'appliquer sur les autres niveaux fédéraux N, R et D. Le classement de référence à prendre en compte est le meilleur des classements pour l'ensemble des catégories (DM, DD, DH, SH, SD) : donc si un joueur (joueuse) est classé(e) N, R ou D dans une des catégories et P dans une autre, au sens CACDS, il est classé N, R ou D.
- L'application de cette règle se fait sur la base du classement au 1^{er} octobre de la saison concernée pour toute la durée de la saison.

1.12 - La notion de « renfort d'équipe »

- Quand les clubs ou associations disposent de plusieurs équipes, et afin d'éviter un forfait pour une équipe, il est possible de « renforcer » l'équipe diminuée ou susceptible de déclarer forfait lors d'un match (y compris en coupe).
- Les renforts sont possibles dans une équipe **UNIQUEMENT** pour atteindre le nombre minimum de joueurs nécessaire pour éviter le forfait (4 garçons / 2 filles) (sauf si un joueur est classé et qu'il ne peut faire qu'un match : dans ce cas le nombre est de 5 garçons / 3 filles)
- Renfort vers une équipe de poule inférieure :
 - Le capitaine de l'équipe « renforcée » doit l'indiquer sur la feuille de match **en ajoutant dans la marge la lettre « R »** (pour renfort) à côté du nom de la personne concernée ;

- Le joueur ne peut renforcer l'effectif d'une autre équipe **qu'une seule fois dans la saison**. Il faudra donc, si un autre renfort est nécessaire, désigner un autre joueur ou une autre joueuse. A défaut, l'équipe doit déclarer forfait pour le match (voir ci-dessus Notion de renfort d'équipe).
 - Le joueur qui renforce l'équipe **ne peut jouer qu'un seul match** au cours de la rencontre. Ainsi le ou les matchs que l'équipe ne peut pas jouer du fait de l'effectif sont perdus.
 - Le joueur renforçant une équipe ne peut pas jouer pour son équipe **au titre de la même journée de championnat** de l'équipe renforcée.
- Renfort vers une équipe de poule supérieure :
 - Le capitaine de l'équipe « renforcée » doit le formaliser sur la feuille de match **en ajoutant dans la marge la lettre « R »** (pour renfort) à côté du nom de la personne concernée ;
 - Un adhérent a le droit de monter une seule fois par an et ne peut jouer qu'un match qu'au cours de la rencontre (ce qui suppose qu'un match homme [simple ou double] est automatiquement forfait pour l'équipe renforcée) ;
 - Le joueur renforçant une équipe ne peut pas jouer pour son équipe **au titre de la même journée de championnat** de l'équipe renforcée.

CAS PARTICULIERS POUR LES JOEUSES

Une joueuse peut monter/descendre plusieurs fois dans l'année et pourra faire 2 matchs par rencontre (sauf classée qui ne peut faire qu'un match) :

- Le capitaine de l'équipe « renforcée » doit le formaliser sur la feuille de match **en ajoutant dans la marge la lettre « R »** (pour renfort) à côté du nom de la personne concernée ;
- La joueuse renforçant une équipe ne peut pas jouer pour son équipe **au titre de la même journée de championnat** de l'équipe renforcée.

III - LA COUPE

- S'agissant de match à élimination directe avec nécessité d'un vainqueur, chaque match comptera un point :
 - 1 Simple Dame
 - 3 Simple Homme
 - 1 Double Mixte
 - 1 Double Homme
 - 1 Double Dame
- Une joueuse classée peut faire 1 match.
- La rencontre se joue sur le terrain de l'équipe évoluant en poule inférieure, ou sur le terrain de l'équipe tirée au sort en premier lorsque les deux équipes sont dans la même poule.

- En cas de forfait lors du tour préliminaire, l'équipe concernée sera forfait pour l'ensemble de la compétition de la coupe.

IV - LA GESTION DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

L'association CACDS ne tolère en aucun cas les comportements inappropriés dans le cadre de la pratique d'un sport en général, et notamment sur un cours de badminton.

C'est la raison pour laquelle, il est apporté une attention particulière aux adhérent(e)s qui se rendront coupables de conduite offensante, inappropriée ou répréhensible.

- En conséquence, en cas de lancer de raquette (nous ne parlons pas ici des lâchers de raquette involontaires, causés notamment par la transpiration ou bien la chute d'un/e joueur/se), les sanctions cumulatives immédiates seront les suivantes :

1/ Forfait de l'adhérent(e) ayant jeté sa raquette pour l'ensemble des matchs de la rencontre. Le capitaine de l'adhérent(e) concerné(e) doit indiquer sur la feuille de match la perte du match pour ce motif, ce qui permettra au responsable de la section Badminton d'avoir connaissance de ce fait.

2/ Suspension de l'adhérent(e) pour les 2 rencontres suivantes (championnat et/ou coupe).

- En cas de récurrence de la part de l'adhérent(e) au cours de la même saison, les sanctions cumulatives immédiates seront les suivantes :

1/ Perte de la rencontre par forfait pour l'équipe de l'adhérent(e) récidiviste. La CACDS considère en effet que le capitaine de l'équipe n'aura pas fait le nécessaire pour régler le problème suite à la première sanction. L'adhérent(e) pénalise donc l'ensemble de son équipe par son comportement inapproprié.

2/ Exclusion de l'adhérent(e) pour le reste de la saison.

Le constat du comportement inapproprié et l'information peuvent être remontés par n'importe quel joueur auprès du capitaine adverse ou du vice-capitaine adverse lors de la rencontre. Ce dernier doit indiquer sur la feuille de match la perte du match pour ce motif.